

FAUT DIRE : VARIATION ET SENS D'UN MARQUEUR PARENTHÉTIQUE ENTRE CONNECTIVITÉ ET (INTER)SUBJECTIVITÉ

Claus D. Pusch

Armand Colin | *Langue française*

2007/2 - n° 154
pages 29 à 44

ISSN 0023-8368

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2007-2-page-29.htm>

Pour citer cet article :

Pusch Claus D., « Faut dire : variation et sens d'un marqueur parenthétique entre connectivité et (inter)subjectivité
»,
Langue française, 2007/2 n° 154, p. 29-44. DOI : 10.3917/lf.154.0029

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Faut dire : variation et sens d'un marqueur parenthétique entre connectivité et (inter)subjectivité

I. INTRODUCTION

Depuis le début des recherches sur les marqueurs discursifs (MD), on a classifié sous cette enseigne des éléments assez hétérogènes provenant de catégories grammaticales diverses¹. Si un grand nombre de MD sont issus d'éléments qui pourraient être classifiés comme adverbiaux, il y a aussi des MD – en nombre nettement plus modeste – dont l'origine est nominale ou verbale. Parmi les verbes susceptibles de développer des usages de MD, les *verba dicendi* et les *verba sentiendi*, c'est-à-dire les verbes du dire, de l'apercevoir et du savoir, constituent des groupes sémantiques de prédilection. Leur tendance, pour ne pas dire leur prédestination, à développer des usages de MD s'explique facilement par le fait que les MD, en tant que marqueurs pragmatiques, font généralement appel à une situation d'interlocution en explicitant ou en commentant sur les relations qui existent entre le locuteur, son interlocuteur et le contenu propositionnel de l'échange communicatif. Les connaissances partagées par les interlocuteurs, les éléments du savoir non partagés et introduits dans le discours au fur et à mesure que se développe la dynamique communicative, et les évaluations modalisantes portées à ce réseau de connaissances et manifestations mutuelles constituent autant de points d'appui pour l'insertion de MD. Il faut se rappeler qu'une des fonctions de base des MD est justement celle de porteurs du sens subjectif/intersubjectif (cf. l'introduction au présent volume) qui existe, au-delà et en parallèle au sens propositionnel, dans tout échange communicatif naturel et spontané.

1. Je remercie Gaétane Dostie et deux relecteurs de la revue *Langue Française* de leurs commentaires lucides et très pertinents sur une version antérieure de cet article. Évidemment, je prends entièrement en charge d'éventuelles fautes ou interprétations erronées dans le texte ci-publié.

Parmi les *verba dicendi*, c'est le verbe *dire* lui-même qui s'avère particulièrement prolifique en usages de MD. Ainsi, G. Dostie (2004 : 67), dans une liste des MD déverbaux du français, dénombre un total de 24 formes ou locutions comprenant le verbe *dire* auxquelles peut être attribué le statut de MD. Cet éventail comprend aussi bien des structures mono- ou bi-morphémiques telles *dis*, *disons* ou *dis donc*, que des formes plurimorphémiques élaborées à caractère phrastique telles que *tu m'en diras tant* ou *c'est le cas de le dire*. Selon l'inventaire de Dostie, *dire* est le verbe qui fait preuve du plus grand nombre d'usages assimilables à un MD, suivi par le *verbum sentiendi* *savoir* avec 16 emplois identifiés comme MD. Évidemment, ces formes du verbe *dire* utilisées comme MD n'ont pas toutes la même fréquence et ne sont pas nécessairement usuelles dans toutes les variétés du français. Parmi les formes de *dire* en fonction de MD particulièrement courantes, on peut mentionner surtout les trois suivantes : la forme injonctive-impérative suivie de l'adverbe *donc*, ce qui donne le marqueur *dis donc* (cf. Dostie 2004 : 81 ss.), la forme injonctive-hortative à la 1^e personne du pluriel *disons (que)* et la forme conditionnelle à la 1^e personne du singulier *je dirais (que)*, dont voici des exemples tirés de corpus oraux² :

- (1) A : pour les enfants c'était plutôt l'événement
 B : oui la guerre pour nous *dis donc* ça a été ça surtout au début de la guerre
 A : oui
 B : c'était l'événement c'était l'événement de rencontrer beaucoup de monde (corpus BEECHING)
- (2) Les choses se tiennent hein *disons* qu'on a bénéficié de conditions de vie euh : agréables parce que justement c'étaient des petites villes (corpus CREDIF)
- (3) Noël c'est . on dit Noël c'est la fête des amoureux . c'est vrai itou . *disons* c'est . c'est plus chaud Noël . pis au jour de l'an ben . c'est la fête des . *je dirais* c'est la fête des retrouvailles . des vieux amis qu'on avait pas vus là . salut comment ça va han . moé j'ai . je vois ça un peu comme ça (corpus ESTRIE)

Cependant, la liste de Dostie (2004) ne contient pas le MD qui sera l'objet de la présente étude, à savoir l'infinitif *dire* précédé du verbe impersonnel *falloir*, ce qui mène à la forme (*il*) *faut dire*. Dans la suite de cet article, on analysera d'abord la distribution de cette structure assimilable à un MD et sa variation morphosyntaxique dans différents corpus du français (paragraphe 2). Ensuite, une étude qualitative de certaines occurrences relevées dans les corpus permettra de décrire l'éventail des valeurs sémantiques et sémantico-pragmatiques que couvre la tournure (*il*) *faut dire (que)* dans ses différents emplois discursifs ; on y traitera en même temps la question de savoir si *faut dire* est à ranger dans la catégorie des MD ou bien dans celle des connecteurs textuels (CT), ou bien dans les deux (paragraphe 3).

2. Dans les exemples tirés des différents corpus oraux, tous transcrits orthographiquement, les conventions et les « trucages » orthographiques n'ont pas été modifiés ; par contre, la notation d'éléments suprasegmentaux et paraverbaux, vu la multitude de conventions divergentes, a été simplifiée en maintenant cependant l'indication de pauses prolongées (marquées par le point) et la prononciation prolongée de syllabes (marquée par « : »). Comme tous les corpus utilisés sont publiquement disponibles, un retour aux transcriptions originales est toujours possible.

2. APPROCHE DISTRIBUTIONNELLE ET QUANTITATIVE DE FAUT DIRE EN FRANÇAIS PARLÉ

Les MD étant un trait caractéristique qui apparaît, de par sa dimension pragmatique interlocutive, surtout dans le langage oral, les corpus suivants du français parlé européen et nord-américain ont été dépouillés de manière exhaustive :

- pour le français européen (de France et, marginalement, de Belgique) : le corpus ELILAP (De Kock *et al.* 1980 –), qui contient plusieurs sous-corpus dont une partie du Corpus d'Orléans des années 1960 et s'étend sur environ 1 million de mots (cf. Pusch 2002 pour une caractérisation plus détaillée de ce corpus) ; le corpus CREDIF (Martins-Baltar *et al.* 1989), corpus d'interviews semi-dirigés d'environ 270 000 mots constitué dans les années 1980 ; le corpus BEECHING (Beeching 1988 –), composé aussi d'interviews (150 000 mots) ; le CRFP – Corpus de Référence du Français Parlé (DELIC 2002 –) – dans sa version actuellement disponible sur internet (440 000 mots) ; et finalement la composante française du corpus C-ORAL-ROM (Cresti/Moneglia 2005), contenant des textes de conversation libre, de 300 000 mots ;
- pour le français américain : le corpus ESTRIE (Beauchemin/Martel/Théorêt 1973-81) recueilli dans le Sud-Est du Québec, corpus d'interviews semi-dirigés de 270 000 mots ; et trois corpus du français acadien de la province canadienne du Nouveau-Brunswick et de la Louisiane (États-Unis), qui font au total 225 000 mots.

Signalons d'emblée que la structure qui nous intéresse était pratiquement inexistante dans les corpus acadiens et que les quelques occurrences qui s'y trouvaient s'avéraient douteuses, de sorte que les données acadiennes ont été écartées de l'analyse qui suit.

La consultation des corpus (d'environ 2,5 millions de mots au total) avec les logiciels de recherche correspondants – concordanciers autonomes ou outils de requête intégrés pour les corpus en ligne – fournit 106 occurrences de (*il*) *faut dire*, dont 7 dans le corpus québécois ESTRIE. Avec approximativement 0,4 occurrences par 1 000 mots de corpus (ou, autrement dit, une occurrence tous les 2 500 mots), la tournure n'est pas très fréquente et elle est deux fois plus fréquente dans les corpus BEECHING et CREDIF (de taille plutôt réduite) que dans les autres corpus européens.

Il va sans dire que le corpus d'étude de 106 occurrences de (*il*) *faut dire* ainsi constitué ne contient pas uniquement des cas où la tournure fonctionne comme MD. Le verbe *falloir* exprime, en français moderne, un besoin ou une nécessité, domaine sémantique souvent associé à la modalité déontique, mais aussi à ce qu'on appelle « la modalité radicale » (*root modality*). Ainsi, dans (4) *falloir* exprime une nécessité radicale (un besoin physique) tandis que (5) représente le cas d'une nécessité déontique (un besoin de s'engager dans un état de choses ; cf. van der Auwera/Plungian 1998 et Kriegel/Michaelis/Pfänder 2003 pour la typologie de la modalité reprise ici de façon simplifiée) :

- (4) A : voulez-vous manger avec nous ?
B : oh non je ne veux pas vous :

- C : ah ! mais si vous voulez hein
 B : ah ! non non je ne voulais pas vous demander ça [rire]
 C : avec plaisir hein !
 B : de toute façon *il faut que* je mange ce soir [incompréhensible]
 A : ben oui je sais bien m'enfin (corpus CREDIF)

- (5) écoutez-moi je je dis qu'une chose que au point de vue sanitaire de : si veut on veut avoir quelques on veut être sains *il faut qu'on* mange sain (corpus CREDIF)

Cet usage modal impersonnel du verbe *falloir* en français moderne est le stade final d'un changement sémantique et syntaxique (actanciel) entamé en ancien français où le verbe *faillir* signifiait « manquer à, faire défaut », mais aussi « s'arrêter » et « manquer = ne pas exister ». *Faillir* codait l'objet du manque comme sujet, tandis que le verbe *falloir* moderne code l'objet de la nécessité comme complément d'objet direct (cf. Koch 2002 pour une analyse détaillée). Il faut donc s'attendre à trouver, parmi les 106 exemples de *(il) faut dire* du corpus de travail, un certain nombre d'occurrences qui expriment une modalité radicale ou une modalité déontique, incompatibles avec l'usage comme MD ; un tel usage renverrait au jugement du locuteur et au niveau pragmatique de l'échange communicatif et serait donc nécessairement associé à la modalité épistémique (Kriegel/Michaelis/Pfänder 2003 : 169).

Afin de séparer les différentes valeurs modales de la tournure *(il) faut dire*, ou bien on entame une analyse formelle pour voir si la structure morphologique et syntaxique indique ou reflète ces différences de modalité, ou bien on se sert d'une approche sémantique qui évalue le sens des occurrences en question dans leur contexte. La première approche a l'avantage de se baser sur des critères morphosyntaxiques de surface, relativement incontestables, tandis que la deuxième approche est nécessairement interprétative et moins objective. Malgré cet inconvénient, un premier tri des données a été effectué sur une telle base interprétative pour voir, dans un deuxième temps, si la variation morphosyntaxique peut en fournir des éléments de confirmation. Ainsi, si *(il) faut dire* exprimait un besoin physique – peu probable avec le verbe *dire* – ou une nécessité morale ou sociale dictée par des circonstances extérieures – beaucoup plus plausible – (= valeur radicale, ex. (6)), ou enfin si *(il) faut dire* n'était clairement interprétable que comme exhortation ou admonition (= valeur déontique, ex. (7)), l'exemple était classifié comme non pertinent au groupe des *(il) faut dire* en fonction de MD. Ce dernier groupe est donc constitué par les occurrences où l'interprétation épistémique s'impose de manière suffisante, comme dans (8) :

- (6) bon bien si vous êtes en train de servir euh alors *faut dire* madame il y en a pas pour longtemps (corpus ELILAP/Orléans, t009)
 (7) il savait pas il savait pas conduire quoi *faut dire* les choses claires et nettes (corpus CRFP)
 (8) d'ailleurs à Orléans puisqu'on parle beaucoup des loisirs *il faut dire qu'à* Orléans euh c'est assez c'est assez réduit hein il n'y a pas ces cette activité que l'on rencontre dans les dans les villes de province euh disons d'une importance équivalente (corpus ELILAP/Orléans, gra018)

Ce tri, tout en étant avant tout interprétatif, peut être appuyé par des tests comme celui de la réfutation : tandis que *(il) faut dire* radical et *(il) faut dire*

déontique peuvent être soumis à une négation réfutative, ce n'est pas le cas de (il) *faut dire* épistémique³ :

- (9) faut dire madame il y en a pas pour longtemps
– Ce n'est pas vrai : il ne faut pas dire madame il y en a pas pour longtemps
- (10) faut dire les choses claires et nettes
– Ce n'est pas vrai : il ne faut pas dire les choses claires et nettes
- (11) il faut dire qu'à Orléans c'est assez réduit
– Ce n'est pas vrai : # il ne faut pas dire qu'à Orléans c'est assez réduit
il faut dire qu'à Orléans ce n'est pas réduit

Selon les résultats de ce tri sémantico-interprétatif, 26 des 106 occurrences de (il) *faut dire* représentent l'usage non épistémique de la tournure, plus proche du sémantisme de départ du verbe *falloir*, tandis que 80 occurrences portent un sens épistémique, éloigné d'un besoin physique ou d'une nécessité morale ou sociale quelconques et donc propice à une analyse comme MD. Ces occurrences se répartissent comme suit dans les différents corpus dépouillés : ELILAP 38 (sur 47), CREDIF 11 (sur 17), BEECHING 9 (sur 10), CRFP 10 (sur 15), C-ORAL-ROM 7 (sur 9).

Venons-en maintenant à l'analyse morpho-syntaxique de la tournure pour voir dans quelle mesure elle corrobore les résultats de l'interprétation sémantique. (Il) *faut dire* est une expression capable, sur le plan syntactico-actanciel, de régir un complément, qui peut se présenter sous forme d'un nom, d'un pronom ou d'un groupe nominal ([il] *faut dire* + NP), ou bien sous forme d'une phrase complétive ([il] *faut dire* (+ *que*) + *p*). Or la large majorité des occurrences qui avaient été classifiées comme appartenant aux usages radical et déontique de (il) *faut dire* correspond à la structure (il) *faut dire* + NP (cf. (7)) tandis que toutes les occurrences classifiées comme épistémiques suivent le schéma (il) *faut dire* (+ *que*) + *p*. Il n'y a qu'un petit nombre d'occurrences du type (il) *faut dire* + NP qui pourrait se lire comme MD ; il s'agit des cas où le nom (ou le pronom) a une référence peu spécifique, tel *chose* dans (12) (mais cf. (7) pour un cas différent) :

- (12) mais auparavant il *faut dire* une chose un . un élu n'est efficace que s'il est appuyé s'il est en . en ligne directe avec ses électeurs (corpus C-ORAL-ROM, fnatps01)

Parmi les exemples du type (il) *faut dire* (*que*) + *p*, interprétables comme épistémiques et donc assimilables à des MD, on constate une variation importante eu égard à la structure morphosyntaxique et à la linéarisation dans la phrase complexe, c'est-à-dire en ce qui concerne la position de la tournure par rapport à sa phrase complétive. Examinons d'abord la variation morphosyntaxique. On y trouve une tendance à la perte du pronom non déictique *il*, appelé à remplir la position syntaxique du sujet des verbes dits « impersonnels » ; la présence obligatoire d'un sujet étant considérée un trait verbal essentiel du français, la

3. Que ce test soit vraiment probant, ou non, reste par ailleurs controversé. Dans les exemples soumis au test ici, c'est, d'une part, la portée de la négation qui, dans (9), est plus restreinte et différente de celle en (10), effet qui résulte justement du caractère radical de (il) *faut dire* dans cet exemple. D'autre part, dans (11) la conclusivité du test est affaiblie par le fait que la version pragmatiquement adéquate de la réfutation exige l'élimination de l'adverbe (modalisateur, lui aussi) *assez* qui, dans un contexte nié, reprend son sens non modal de « suffisant ». Merci aux relecteurs de LF pour leurs observations à propos de ce test.

perte du pronom sujet peut être interprétée comme un processus de déverbalisation. D'autre part, on constate, parmi les occurrences épistémiques du corpus de travail, une tendance à la suppression du morphème complémenteur *que*, qui marque la subordination syntaxique. Or c'est par le complémenteur *que* que s'opère la nominalisation de la complétive, qui seule permet à la phrase de s'accrocher comme COD au verbe. La perte du complémenteur équivaut à une perte de la force nominalisatrice de la tournure (*il faut dire*).

Dans notre corpus de travail, un peu moins d'un tiers des occurrences est sujet au processus de déverbalisation par perte de pronom *il* (25 sur 80), tandis qu'un peu plus d'un quart (27,5 % ; 22 sur 80) n'a qu'une force nominalisatrice réduite à cause de la perte du *que*. Dans 10 cas, les deux processus se conjuguent et on trouve *faut dire* épistémique sans pronom sujet *il*, ni complémenteur *que*. Les occurrences qui ne montrent pas de signes de déverbalisation-dénominalisation sont les plus nombreuses, mais cette structure morphologiquement intacte n'est que faiblement majoritaire, comme le montrent les chiffres suivants : *il faut dire que* : 51 % (41 sur 80) ; \emptyset *faut dire que* : 20 % (16/80) ; *il faut dire* \emptyset : 16 % (13/80) ; \emptyset *faut dire* \emptyset : 12,5 % (10/80). Or, on pourrait avancer l'hypothèse que le grand nombre d'occurrences de *faut dire* dépourvues du pronom *il* ne s'explique pas par un processus de déverbalisation lié à la transformation de la tournure en MD. Ces occurrences reflèteraient plutôt une tendance plus générale d'omission du pronom non-référentiel *il* devant les verbes impersonnels, où ce pronom n'est qu'un élément de remplissage d'une position syntaxique non-actancielle imposé par le caractère toujours plus contraignant du sujet dans l'histoire du français. On pourrait supposer qu'une telle tendance serait particulièrement facile à concevoir dans le cas d'un verbe comme *falloir* qui n'a été « dépersonnalisé » que tardivement dans son parcours diachronique (Koch 2002). Les corpus utilisés dans ce travail confirment en effet un degré élevé d'omission de *il* devant *falloir* : une recherche limitée aux seules occurrences au présent – *faut* – et non exhaustive à cause des restrictions techniques imposées par les corpus ELILAP et CRFP⁴ révèle que parmi les 2 419 exemples pertinents de *faut*, 627 – ou 26 % – apparaissent effectivement sans le pronom *il*. Cependant, la suppression de ce *il* est distribuée de façon très inégale parmi les corpus ; si l'on excepte le corpus québécois ESTRIE, où le type \emptyset *faut* atteint 65 % (228 sur 335 occurrences), le taux d'absence du pronom s'échelonne de 8 % (29 sur 350) dans le corpus BEECHING à 29 % (160 sur 557) dans le corpus CREDIF, avec une moyenne de 19 %. On peut donc conclure que la tendance générale à l'omission du *il* devant *falloir* favorise la déverbalisation de *faut dire* et que ce processus est légèrement plus avancé dans le cas de *faut dire* MD que dans d'autres usages de *falloir*⁵.

4. Le corpus ELILAP dans sa version électronique en ligne permet d'afficher un maximum de 500 occurrences, tandis que CRFP est limité à 300, alors que la fréquence de *faut* dépasse ces seuils dans les deux corpus.

5. Il ne faut pas prendre les mêmes précautions d'analyse quant à la suppression du complémenteur *que* après *faut dire*, qui n'est certainement pas favorisée par un développement analogue de suppression du complémenteur après *falloir*. D'une part, ce complémenteur dépend, dans le cas de figure qui nous intéresse, plutôt de *dire* ; d'autre part, dans nos corpus l'omission du *que* après *falloir* s'avère pratiquement inexistante sauf dans le corpus ESTRIE où ce phénomène concerne 6 % des occurrences du verbe *falloir* (22 sur 351).

Quant à la variation positionnelle de (*il*) *faut dire* par rapport à l'énoncé *p*, trois cas de figure sont à prendre en considération : la position canonique d'un (*il*) *faut dire* initial, précédant la phrase *p* ; une position médiane ou position d'incise, avec un (*il*) *faut dire* intercalé dans *p* ; et une position finale avec (*il*) *faut dire* suivant *p*. Cette variation positionnelle est moins spectaculaire que la variation morphosyntaxique : 68 des 80 occurrences (85 %) suivent la linéarisation canonique (*il*) *faut dire* (+ *que*) + *p*, alors que 9 (*il*) *faut dire* (11 %) se trouvent en position finale et 3 en position d'incise. Cette position médiane est sans aucun doute la plus inattendue et la plus marquée. Or, les trois exemples relevés s'avèrent tous peu fiables : deux proviennent du corpus BEECHING et ont été produits, d'après ce qu'il semble, par l'enquêtrice qui n'est pas de langue maternelle française. Le troisième exemple, issu du *Corpus d'Orléans* intégré dans ELILAP et reproduit sous (13), est d'une interprétation positionnelle difficile : le *il faut dire* y apparaît à côté d'un autre MD en incise, *vous savez*, sans qu'on puisse déterminer avec certitude quelle est la relation de rection qui existe au juste entre ces deux MD déverbaux potentiellement recteurs et la « complétive » – peu transparente elle aussi – qui les entoure :

- (13) La grève ne nous a pas donné beaucoup de résultats non parce que nous avons fait grève pendant trois semaines et puis le (cycle) que nous avons eu je peux vous dire que franchement euh pour moi c'est zéro [...] c'est zéro parce que pour ce qu'ils nous ont donné vous savez *il faut dire* tout de suite euh ils nous le reprennent (ELILAP/Orléans, t111)

En mettant en rapport la variation positionnelle (position initiale *vs* position finale, en faisant abstraction des 3 exemples de position médiane) et la variation morphosyntaxique (absence de *il*, absence de *que* ou les deux à la fois), on arrive au tableau suivant (les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de cas ambigus) :

	<i>il faut dire que</i>	Ø <i>faut dire que</i>	<i>il faut dire</i> Ø	Ø <i>faut dire</i> Ø
<i>faut dire</i> + <i>p</i>	40 (+1)	15 (+1)	6 (+2)	3
<i>p</i> + <i>faut dire</i>	0	0	2	6 (+1)

Il n'est pas surprenant de voir que la position finale exclut la présence du *que* de subordination ; jusqu'à présent, de tels cas d'un complémenteur « orphelin » n'ont pas été relevés dans les recherches sur le français parlé. La position initiale de la tournure est compatible avec les quatre configurations morphosyntaxiques, mais le maintien du complémenteur paraît (encore) clairement favorisé par cette position du *faut dire* MD. La déverbalisation par perte du pronom *il* ne semble pas être empêchée dans cette position initiale tout en se maintenant à un taux correspondant à la tendance générale d'omission de *il* dans nos corpus (23,5 % ou 16 occurrences sur 68). En revanche, la position finale, déjà positionnellement peu compatible avec une vraie relation de rection entre *faut dire* et *p*, semble favoriser cette déverbalisation par omission de *il*, qui dans ce cas de figure s'ajoute ainsi à l'inévitable suppression du complémenteur *que*. Mais, il est vrai, le nombre d'exemples de cette constellation est très limité.

3. FAUT DIRE – TOURNURE VERBALE PARENTHÉTIQUE, CONNECTEUR TEXTUEL OU MARQUEUR DISCURSIF ?

La tournure (*il faut dire* en fonction de MD s'apparente à maints égards au groupe de MD déverbaux connus sous les termes de « verbes parenthétiques » (Urmson 1952 ; Andersen 1996), « verbes recteurs faibles » (Blanche-Benveniste 1989) ou « marqueurs discursifs propositionnels » (Andersen, dans ce numéro). Ces marqueurs, qui proviennent des classes sémantiques des *verba sentiendi* et *cogitandi* (ces derniers constituant un sous-groupe des premiers), se caractérisent – tout comme la tournure qui nous intéresse – par le fait qu'ils fonctionnent (ou qu'ils sont censés fonctionner) comme phrase matrice syntaxique régissant une proposition complétive à laquelle ils sont pragmatiquement subordonnés. Autrement dit, c'est la complétive qui se trouve assertée et porteuse du message communicativement dynamique tandis que la principale, constituée par le verbe recteur « faible », n'apporte qu'une note modalisatrice, à portée subjective ou intersubjective, à l'assertion véhiculée par la complétive. Ces verbes recteurs faibles constituent probablement le groupe de MD déverbaux le plus saillant du français parlé, et les exemples dans les corpus sont légion ; en voici un, mettant en jeu un verbe recteur faible par excellence, *je pense* :

- (14) Point de vue sportif pas spécialement même c'est plus avantageux *je pense* en province qu'à Paris puisqu'à Paris c'est très très cher (corpus BEECHING)

Comme on l'a vu en (3), le verbe *dire* fonctionne comme verbe recteur faible sous plusieurs formes, notamment sous celle de *je dirais*. Avec les verbes recteurs faibles typiques, (*il faut dire* partage plusieurs propriétés morphologiques et syntaxiques, comme la liberté de positionnement par rapport à la complétive (avec des limitations sur la position en incise, position non restreinte pour les verbes recteurs faibles *stricto sensu*). De plus, il est figé dans une forme invariable (cf. Andersen, dans ce numéro), bien qu'il s'agisse ici du seul figement dans une forme temporelle – le présent –, étant donné que pour *falloir*, en tant que verbe impersonnel, on ne s'attend pas à un quelconque figement dans une personne grammaticale (autre que 3^e du singulier). Enfin, il refuse une négation réfutative. Par ailleurs, (*il faut dire*, de par son sémantisme déontique de départ, s'apparente à une autre tournure à caractère parenthétique, à savoir l'expression *je dois dire que + p*, étudiée par H. Kronning (1988). Cet auteur n'hésite pas à classer cette tournure parmi ce qu'il appelle les « indicateurs pragmatiques parenthétiques [...] transparents » (*op. cit.* : 104), mais le but de son étude est plutôt logico-sémantique (en faisant des emprunts à la logique formelle). Plus concrètement, Kronning se fixe comme objectif de démontrer que *je dois dire que* est bien plus qu'une formule de politesse et d'« affirmation atténuée », qu'il s'agit plutôt d'un connecteur concessif. L'idée de connexion n'est pas du tout étrangère au domaine des MD ; comme le montre G. Dostie (2004 : 40 ss.), dans sa revue terminologique, certains linguistes vont jusqu'à postuler la connectivité comme trait définitoire des MD. Pourtant, cette auteure propose de séparer terminologiquement et descriptivement les « connecteurs textuels » (CT), « qui relie des actes illocutoires ou des ensembles d'actes illocutoires » (*op. cit.* : 46), et les « marqueurs discursifs » (au sens propre ; MD), autres expressions « à valeur pragmatique qui

ne sont pas des connecteurs textuels » (*op. cit.* : 42) et à propos desquelles on n'a pas besoin d'un point d'appui pré-textuel afin d'expliquer leur fonctionnement pragmatique. Dans la terminologie proposée, les MD et les CT sont regroupés sous l'enseigne générale de « marqueurs pragmatiques ».

Selon Kronning, la tournure *je dois dire que* entrerait clairement dans le groupe des CT ; cette expression serait comparable aux conjonctions concessives telles *bien que*, à la différence près que *je dois dire* « à l'instar de l'adverbe *néanmoins* [...] introduit le conséquent alors que les conjonctions de subordination *bien que* et *même si* introduisent toujours l'antécédent de la relation concessive » (*op. cit.* : 107). Cela explique le contraste topologique entre (15) et (16), autrement relativement proches l'un de l'autre quant à leur valeur sémantique (ex. d'après Kronning 1988 ; modifiés) :

- (15) Je viens de trouver Sevrais très compréhensif, *bien que* je l'aie renvoyé et *que* je redoutasse un éclat.
- (16) J'ai renvoyé Servais et je redoutais un éclat. *Je dois dire que* / Néanmoins, je viens de le trouver très compréhensif.

Pour Kronning, il n'y a pas de doute que le potentiel pragmatique de *je dois dire que* se joue, dans la plupart des cas, au niveau de sa connectivité, qui permet de lier un énoncé *q* à un énoncé précédent *p* en établissant une relation de concessivité entre les deux. Cela dit, l'auteur admet que « c'est le repérage de l'antécédent *p* qui fait le plus souvent difficulté » (*op. cit.* : 107).

Ici n'est pas l'endroit de mettre l'analyse de Kronning, qui se base sur des exemples tirés de textes écrits littéraires et non littéraires, à l'épreuve des données de l'oral. Dans nos corpus, *je dois dire* est plus rare que (*il faut dire* (46 occurrences au total, réparties comme suit : corpus BEECHING : 3 ; CRÉDIF : 3 ; ELILAP : 25 (+1) ; CRFP : 8 ; C-ORAL-ROM : 5 (+1))⁶. Pourtant, on trouve des occurrences qui montrent des phénomènes de réduction morphologique comparables à (*il faut dire* et aux verbes parenthétiques prototypiques, telles la suivante :

- (17) les Portugais un peu moins puis alors les Arabes comme d'habitude c'est toujours qui sont au ban de la société ils font toujours .. bon ben ça c'est c'est pas du tout euh c'est général hein même encore *je dois dire* Autun c'est pas tellement catastrophique peut-être parce qu'y en a pas encore trop (corpus CRÉDIF)

La question que l'on doit se poser, à partir de l'analyse que Kronning fournit pour *je dois dire que*, c'est celle de savoir si (*il faut dire (que)*) a été correctement classé, jusqu'ici, sous l'étiquette de MD ou s'il n'appartient pas plutôt aussi à la catégorie des CT, comme Kronning le postule pour *je dois dire que*. S'il est vrai que cette distinction est surtout définitoire, elle a néanmoins des implications sur le plan de l'analyse. En effet, ce qui caractérise un grand nombre de marqueurs pragmatiques (entendus dans le sens de Dostie 2004), c'est qu'ils se sont développés à partir d'éléments sources qui ne possédaient pas encore le sens discursif de l'élément cible, et que ce processus de pragmatocalisation impliquait une

6. Il n'y a pas d'occurrences de *je dois dire* dans le corpus ESTRIE ; en plus, la tournure *je dois le dire*, prise en compte par Kronning (1988) comme équivalent de *je dois dire* notamment en position d'incise et en postposition, est absente de nos corpus.

décategorisation et une recategorisation (cf. l'introduction à ce volume) ; il s'agit là de modifications catégorielles que la pragmatization partage avec la grammaticalisation⁷. Un élément discursif, à usage pragmatique, d'origine propositionnelle et qui met en jeu la subordination, classé parmi les CT n'aurait donc pas été sujet aux mêmes effets de recategorisation qu'un élément discursif propositionnel classifiable comme MD, étant donné que sa fonction de connexion continue à prévaloir, et qu'il se trouverait donc à un niveau de pragmatization inférieur à celui des tournures pragmatiques classifiées comme MD.

Dans un certain nombre d'exemples relevés dans nos corpus, une lecture concessive de la tournure (*il faut dire (que)*) semble intuitivement plausible, mais dans la vaste majorité des cas, cette concessivité reste latente et difficilement palpable du fait que l'antécédent de la relation concessive (l'action ou l'état de choses dont le résultat ou la conséquence escomptés ne se sont pas produits) n'est pas repérable. Des énoncés comme (18), faciles à transformer en une phrase complexe concessive classique selon le modèle exemplifié en (15-16), sont rarissimes dans nos corpus :

(18a) grâce euh à l'action syndicale on a débarrassé un petit peu euh les travailleurs de ces euh de ce poids de la maison Michelin et *faut dire que* l'action syndicale reste malgré tout difficile compte tenu euh de la dureté de la direction vis-à-vis des des organisations syndicales et des militants syndicalistes (corpus ELILAP/Auvergne, tr007)

(18b) l'action syndicale reste malgré tout difficile *bien que* grâce à l'action syndicale on ait débarrassé un petit peu les travailleurs

En plus, il faut se demander si l'interprétation concessive latente n'est pas attribuable – en tout cas partiellement – à d'autres éléments dans l'entourage de (*il faut dire* ; dans (18a), par exemple, c'est l'adverbe *malgré tout* qui pourrait induire une telle lecture.

Si une relation de concessivité est, dans les exemples de nos corpus, tout au plus latente, une autre relation sémantique entre la proposition introduite par (*il faut dire*) et son co-texte semble plus facile à établir, à savoir l'adversativité. Alors que la relation concessive marque le résultat escompté d'un état de choses comme non survenu – relation sémantique conceptuellement assez complexe et donc tardive à se développer dans l'ontogenèse, mais aussi dans le développement historique des langues (Kortmann 1997) –, la relation adversative marque une action ou un état de choses (résultat ou non) comme simplement opposé à un état de choses mentionné avant. Beaucoup d'occurrences de (*il faut dire (que)*) dans nos corpus permettent une lecture adversative ; parfois, une interprétation concessive est possible aussi, comme en (19), mais dans d'autres exemples, seule la lecture adversative (paraphrasable en ayant recours à la conjonction *mais*) s'avère plausible, comme en (20) :

7. Le terme de « pragmatization », malgré son usage assez répandu dans les études sur les MD, et son rapport avec le concept de 'grammaticalisation' n'ont pas encore, à notre avis, fait l'objet d'une théorisation satisfaisante, mais la réflexion la plus élaborée et la plus poussée à ce sujet se trouve dans le livre, cité à plusieurs reprises déjà, de Dostie (2004).

- (19) A : oui alors c'est une question de milieu social c'est ça
 B : oui oui beaucoup de milieu social *il faut dire que* il a une question d'hérédité aussi parce que il y a beaucoup de gens la de la droite viennent de milieu social assez élevé (corpus ELILAP/Orléans, gra090)
- (20) on y allait en semaine au moins trois fois par semaine à Bruxelles . ah oui . on y allait le soir c'était pas loin . *il faut dire que* maintenant avec la télévision ça a beaucoup supprimé un peu quand même (corpus ELILAP/Orléans, t077)
- (20a) on y allait en semaine trois fois [...] *mais* maintenant avec la télévision ça a beaucoup supprimé
- (20b) # maintenant avec la télévision ça a beaucoup supprimé *bien qu'*on y allait en semaine au moins trois fois

Ce que les relations de concessivité et d'adversativité ont en commun, c'est l'expression d'un contraste entre deux propositions représentant deux actions ou deux états de choses. Cette contrastivité est plus prononcée dans le cas de la concessivité que dans celui de l'adversativité, ce qui peut expliquer le fait que la concessivité s'exprime, dans la plupart des cas, par une subordination en *bien que* ou avec d'autres conjonctions, tandis que l'adversativité s'exprime souvent par une coordination en *mais*. On vient de voir que la tournure (*il faut dire (que)*) peut exprimer (mais à des degrés de fréquence différents) les deux relations, fonctionnant, dans l'un ou l'autre cas, effectivement plutôt en tant que CT que comme MD. Examinons maintenant l'exemple suivant :

- (21) alors oui je suis responsable de enfin de tout le campus mais peu de gens me connaissent de même parmi les étudiants *faut dire que* je fais pas grand chose pour me faire connaître pour le moment parce qu'enfin je pourrais faire des réunions ou bien alors euh les . pour se faire connaître finalement il suffit de d'imposer certaines règles qui plaisent pas ce serait vite fait (corpus ELILAP/Orléans, t004)
- (21a) # *bien que* je fasse pas grand chose pour me faire connaître pour le moment, peu de gens me connaissent de même parmi les étudiants
- (21b) ? peu de gens me connaissent de même parmi les étudiants *mais* je fais pas grand chose pour me faire connaître pour le moment

Ici, la tentative d'établir une relation concessive s'avère peu probante ; une relation adversative n'est pas totalement impossible mais, comme le montre la paraphrase (21b), elle n'est pas convaincante non plus. L'acceptabilité sémantico-pragmatique change si l'on ajoute, à cette paraphrase, l'adverbial *non plus* :

- (21c) peu de gens me connaissent de même parmi les étudiants *mais* je fais pas *non plus* grand chose pour me faire connaître pour le moment

Quel est l'apport de *non plus* qui rend la paraphrase (21c) plus acceptable que (21b) ? À notre avis, c'est le fait que *non plus*, tout en étant compatible avec la relation adversative opérée à travers la conjonction *mais*, maintient l'orientation argumentative générale de la proposition précédente. Autrement dit, tandis que l'adversativité exprimée par *mais* constitue inévitablement une rupture ou, au moins, un changement de direction argumentative (on mentionne un état de choses qui se trouve en opposition à ce qui vient d'être dit), *non plus* fonctionne comme un prolongement argumentatif dans la direction préalablement établie.

C'est ce double fonctionnement discursif, consistant à prolonger un mouvement argumentatif tout en y introduisant des éléments de contraste et de rupture, qui se trouve exprimé, dans l'exemple attesté de départ (21), dans la tournure *fait dire que*. Le double sens véhiculé par cette construction, celui de continuer dans une direction argumentative et celui d'y insérer des éléments d'opposition ou de contraste, se trouve exemplifié aussi dans (22) :

- (22) et à l'âge de seize ans je suis allée en Belgique avec mes parents et j'étais bien obligée de réapprendre le français *il faut dire* c'est une langue qu'on oublie jamais quand on a appris une langue ça reste toujours au fond de son cerveau et ça revient très facilement (corpus BEECHING)

À première vue, le lien entre les propositions « j'étais bien obligée de réapprendre le français » et « c'est une langue qu'on oublie jamais » paraît peu cohérent, voire contradictoire. La locutrice essaie de rendre moins incohérent ce lien en faisant appel à la tournure *il faut dire*, qui permet de continuer sur le thème de la langue et d'y apporter en même temps un élément en opposition, paraphrasable par « mais le français c'est une langue qu'on oublie jamais ».

Dans les exemples analysés jusqu'ici, le fonctionnement de (*il faut dire (que)*) reste associé à la connectivité. Cependant, le fait que les locuteurs préfèrent la tournure pseudo-subordinative (*il faut dire*) à de simples connecteurs moins « problématiques » tels ceux utilisés dans les paraphrases respectives montre bien qu'il s'agit d'un niveau de connectivité pour le moins indirect. Dans les exemples cités, la proposition introduite par (*il faut dire*) acquiert une valeur explicative par rapport à une proposition / un état de choses mentionné(e) antérieurement, valeur explicative dans laquelle convergent la relation continuative et la relation adversative (voire, parfois, concessive). On rejoint ici l'analyse que J.-M. Debaisieux (2002) propose pour la conjonction *parce que* en français parlé. Cette auteure, qui adopte la distinction entre microsyntaxe et macrosyntaxe développée par A. Berrendonner et C. Blanche-Benveniste, propose que *parce que*, sur le niveau macro-syntaxique (c'est-à-dire au-delà des relations rectionnelles étroites et « fortes »), forme deux structures à interprétation différente : une structure que Debaisieux appelle « en complément différé » et qui est « interprétable en séquence explicative » (*op. cit.* : 359), et « une structure "portant sur l'énonciation", interprétable en séquence justificative » (*ibid.*). L'exemple (23) exemplifie la première structure, tandis que (24) illustre la seconde (exemples tirés de Debaisieux 2002 : 358s.) :

- (23) ils ne l'acceptent pas toujours / bon, pas / *parce qu'ils* se sentent différents des autres
- (24) ça fait dix ans que je joue au foot et je joue dans un bon club *parce que* chaque année on s'en va on s'en va à Lille à Paris à la frontière belge

Dans (23), il y a encore un élément d'explicitation de causalité (la fonction de départ de l'élément conjonctif *parce que*) même s'il est « différé », « ajouté après coup » (*op. cit.* : 358), après qu'un autre élément – *bon* ou *pas*, non clairement identifié par le transcripteur de cet exemple oral – a été inséré dans la linéarité du discours. Dans (24), le lien propositionnel-textuel disparaît presque complètement pour faire place à un lien purement (méta-)discursif, « paraphrasable en : "j'affirme cela parce que..." » (*op. cit.* : 359).

Le parallèle entre l'analyse de *parce que* proposée par Debaisieux et notre description de *(il) faut dire (que)* ne réside pas dans le rapport de causalité. Il est vrai qu'il y a un nombre limité d'occurrences dans nos corpus qui permettent une interprétation du style « explication par la cause », même en situation dif-férée, comme (25) :

- (25) A : est-ce qu'il y a des émissions que vous regardez euh particulièrement ?
 B : non ben *faut dire que* j'ai pas tellement le temps de la regarder (corpus CREDIF)

Mais le point important, c'est que, dans le cas de *(il) faut dire*, il peut y avoir la même extension vers « une structure portant sur l'énonciation » que Debaisieux, dans le cas de *parce que*, désigne comme « séquence justificative ». Avec *(il) faut dire*, cette extension aboutit à ce que Deulofeu et Véronis (2002 : 387) appellent une « valeur argumentative » : « ce qui est dit est le résultat d'une inférence du locuteur à partir d'éléments du contexte, verbaux ou non verbaux ».

Dans le cas de *faut dire* CT, cette valeur argumentative se base surtout sur des éléments contextuels verbaux, notamment sur le co-texte précédent, comme on vient de le voir, tandis que dans le cas de *faut dire* MD, plus pragmatialisé, ce sont les éléments contextuellement et intersubjectivement accessibles mais non nécessairement verbalisés qui sont déterminants. Vu que le *parce que* justificatif-discursif décrit par Debaisieux est aussi plus pragmatialisé que le *parce que* explicatif-causal, il n'est pas surprenant de le rencontrer, dans l'exemple (26), à côté d'un *faut dire* MD qui, lui, ne permet plus du tout une lecture adversative ou concessive, mais où la fonction discursive prime :

- (26) A : alors pour les autres ouvriers i y a quand même une prédominance d'Auvergnats
 B : peut-être d'Auvergnats d'une seule génération pour certains d'entre eux *parce que il faut dire qu'en* France les gens se déplacent quand même maintenant euh beaucoup (corpus ELILAP/Auvergne, tr006)

Quelle est exactement cette fonction discursive d'un *(il) faut dire (que)* MD, notamment par rapport à *(il) faut dire (que)* CT dont il est tout probablement issu ? On a vu *supra* que *(il) faut dire* CT permet de joindre à une proposition une autre qui maintient l'orientation argumentative du mouvement discursif précédent, tout en y intégrant un élément de contraste. Si la connexion avec un antécédent textuel se perd, comme dans le cas de *(il) faut dire* MD, le prolongement argumentatif et l'expression d'un contraste ou d'une opposition passe du niveau sémantico-textuel au niveau pragmatico-discursif : ou bien le locuteur verbalise, moyennant une proposition introduite par *(il) faut dire* MD, un contenu explicatif à un élément co-textuellement donné ou inférable dont il suppose que son interlocuteur a besoin pour comprendre, comme en (27 ; prolongement argumentatif) ; ou bien il introduit par ce moyen un commentaire, une prise de position ou une autre proposition qui forme, pour ainsi dire, une parenthèse subjective dans le déroulement de l'échange communicatif et à propos de laquelle le locuteur se considère en accord (28 ; prolongement argumentatif une fois de plus) ou en désaccord avec son interlocuteur (29 ; contraste/opposition) :

- (27) Mitterrand n'a pas apprécié que les communistes euh se critiquent les mesures d'austérité, et *il faut dire* qu'elles sont particulièrement draconiennes (corpus BEECHING)
- (28) A : et puis je sais pas bon le ciné on ne on gobe davantage ce qui est mauvais je crois à la télé au ciné peut-être mieux mais (?) quand vous avez des gens devant vous euh auxquels vous ne croyez pas c'est épouvantable
B : et puis *il faut dire* que souvent le théâtre est très très mauvais
A : eh ben voilà ! (corpus CRÉDIF)
- (29) cela tient là aussi comme pour les travailleurs dans leur ensemble pour ne pas vous faire sourire comme pour l'ensemble de la population à l'exploitation euh par le capitalisme et effectivement nous luttons euh contre ce genre euh de d'exploitation *il faut dire* que c'est un sujet qui est qui est quand même délicat euh (corpus ELILAP/Auvergne, tr009)

C'est évidemment dans ce dernier type d'emploi, dans le cadre d'une parenthèse à caractère subjectif, que la nécessité d'un lien textuel repérable est plus faible, de sorte que la tournure (*il faut dire* dans ces cas de prise de position ou de commentaire acquiert de façon particulièrement facile la liberté de position décrite au paragraphe antérieur et n'ouvre donc plus cette parenthèse, mais s'y insère en position médiane ou finale, comme en (30) :

- (30) A : on doit pas s'moquer des : des choses de ceux qui vous dirigent non ? c'est c'est ridicule
B : c'est un petit peu exagéré quoi ?
A : c'est exagéré oui tandis que le théâtre de Bouvard il fffu c'est des andouilleries aussi faut dire
B : mm mm (corpus CREDIF)

Deulofeu/Véronis (2002 : 387) observent, à propos des emplois modaux ou « parenthétiques » des tournures *je dois dire*, *disons que* et *ce qui fait que*, que dans ces emplois « *devoir*, l'impératif et *faire* montrent que l'assertion en cours est produite par une source extérieure ». Ils opposent ces cas d'« assertion[s] à valeur argumentative » (*ibid.*) à la catégorie des « assertion[s] [...] à valeur de jugement » (*op. cit.* : 386) dans laquelle ils classent les verbes parenthétiques prototypiques tels *je pense* et *je trouve*. L'idée de base de Deulofeu/Véronis est certainement pertinente pour la tournure (*il faut dire* (*que*)) aussi, et même à plus forte raison : le verbe *falloir*, qui désigne en français moderne, comme on l'a dit au début, une nécessité ou un besoin (modalité radicale ou déontique), peut effectivement dépersonnaliser l'acte illocutoire qu'il introduit ou accompagne sous la forme de (*il faut dire*). Cette tournure est particulièrement apte à créer un tel effet, car il s'agit d'un tour impersonnel. On peut considérer cet effet (*pace* Kronning 1988) comme une stratégie d'atténuation dans un souci de politesse verbale négative : le prolongement argumentatif devient ainsi moins insistant, l'introduction d'un contraste ou d'une prise de position contraire moins insolente⁸. Cependant, les données nous montrent que plus la tournure

8. (*Il faut dire* est, dans ce sens, comparable à *quand même* adverbial utilisé comme MD, qui provient d'ailleurs d'une conjonction à valeur concessive-oppositive, autre parallèle avec la tournure qui nous intéresse ; cf. Beeching (2005).

se pragmatise, moins cette dépersonnalisation est exploitée par les locuteurs, et on trouve donc rapidement des exemples où (*il faut dire (que)*) et des verbes parenthétiques prototypiques, différents dans leur portée discursive et peut-être même incompatibles à en croire Deulofeu/Véronis (2002), se côtoient sans problème, comme dans (31-32) :

- (31) il y a un un docteur à peine réveillé euh *faut dire que je pense qu'on* avait dû le réveiller là à minuit (corpus C-ORAL-ROM, ffamnm05)
- (32) A : et petit à petit, ça s'effrite.
 B : ça s'effrite très vite *il faut dire je crois que* dans une période de crise aussi sévère que celle que nous connaissons
 A : oui
 B : n'importe qui perdrait très vite son crédit (corpus BEECHING)

4. CONCLUSION

Cette étude sommaire des usages discursifs de (*il faut dire (que)*) a montré que la tournure en question n'est pas extrêmement fréquente dans le français parlé, mais suffisamment courante pour permettre la description de sa variation structurale et l'analyse de la gamme des sens qu'elle peut exprimer, sur la base d'un corpus solide. Sur le plan distributionnel, (*il faut dire*) s'apparente beaucoup à des verbes parenthétiques prototypiques, dans la mesure où la tournure, qui dans ses emplois à caractère épistémique est toujours accompagnée d'un « complément » phrastique, fait preuve d'une variabilité positionnelle (placement devant et après la complétive notamment) et d'une variabilité morphologique (présence ou absence du pronom explétif *il*, du complémenteur *que* ou des deux) significative. Cette double variabilité formelle a été interprétée comme indice d'une verbalité variable qui se trouve en corrélation avec le degré de pragmatization de la tournure. Sur le plan sémantico-pragmatique, (*il faut dire (que)*) s'avère plus hétérogène, quant aux sens qu'il peut porter, que la tournure – proche cependant de par son sens de départ – *je dois dire que* étudiée par H. Kronning (1988). (*Il faut dire (que)*) peut véhiculer des relations d'adversativité et, dans un moindre degré, de concessivité entre des propositions (plus ou moins) adjacentes dans le discours et fonctionne, dans ces cas, comme connecteur textuel. Mais dans la plupart des occurrences, la connectivité n'entre pas en ligne de compte et c'est le sens subjectif d'explication/explicitation en situation interlocutive ou celui de prise de position personnelle qui l'emporte. Dans ces derniers cas, (*il faut dire (que)*) fonctionne comme marqueur discursif véritable.

Ce travail se veut une contribution à l'étude des marqueurs discursifs émanant de structures de (pseudo-)subordination ou, autrement dit, de rection « faible », appelés « parenthétiques » (*parentheticals*) ou « marqueurs discursifs propositionnels » (Andersen, dans ce numéro) et dont le vaste inventaire de formes et d'occurrences dans les langues romanes (cf. Pusch 2006) reste à être décrit de manière exhaustive et systématique.

Bibliographie

- ANDERSEN, H. L. (1996), « Verbes parenthétiques comme marqueurs discursifs », dans : Muller, C. (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique : subordination, coordination, connexion*, Tübingen, Niemeyer, pp. 307-315.
- BEECHING, K. (2005), « Politeness-induced semantic change: The case of *quand même* », *Language Variation and Change*, 17, pp. 155-180.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1989), « Constructions verbales "en incise" et rection faible des verbes », *Recherches sur le français parlé*, 9, pp. 53-73.
- DEBAISIEUX, J.-M. (2002), « Le fonctionnement de *parce que* en français parlé : étude quantitative sur corpus », dans : Pusch / Raible (éds.), pp. 349-362.
- DEULOFEU, J. et VÉRONIS, J. (2002), « L'utilité du recours au corpus pour rendre compte des différences entre les locuteurs du Sud et du Nord de la France dans l'emploi du morphème *que* en langue parlée », dans : Pusch / Raible (éds.), pp. 377-392.
- DOSTIE, G. (2004), *Pragmatisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique* (Champs linguistiques), Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- KOCH, P. (2002), « *Il ne me faut plus nulle rien*. Changement sémantique, métataxe et réanalyse », *Syntaxe & Sémantique*, 4, pp. 67-108.
- KORTMANN, B. (1997), *Adverbial Subordination. A typology and history of adverbial subordinators based on European languages* (Empirical Approaches to Language Typology ; 18), Berlin, Mouton de Gruyter.
- KRIEGL, S. / MICHAELIS, S. / PFÄNDER, S. (2003), « Modalité et grammaticalisation : le cas des créoles français », dans : Kriegl, S. (éd.), *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et française*, Paris, CNRS Éditions, pp. 165-191.
- KRONNING, H. (1988), « Modalité, politesse et concession : *je dois dire que q* », dans : Nølke, H. (éd.), *Opérateurs syntaxiques et cohésion discursive. Actes du IV^e Colloque International de Linguistique Slavo-Romane* (Erhvervsproglige skrifter ; 16), Copenhague, Nyt Nordisk Forlag, pp. 99-112.
- KRONNING, H. (1996), *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal devoir* (Studia Romanica Upsaliensia ; 54), Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis.
- PUSCH, C. D. (2002), « A survey of spoken language corpora in Romance », dans : Pusch / Raible (éds.), pp. 245-264.
- PUSCH, C. D. (2006), « Marqueurs discursifs et subordination syntaxique : la construction inférentielle en français et dans d'autres langues romanes », dans : Drescher, M. / Frank-Job, B. (éds.), *Les marqueurs discursifs dans les langues romanes. Approches théoriques et méthodologiques*, Frankfurt am Main et al., Peter Lang, pp. 173-188.
- PUSCH, C. D. / RAIBLE, W. (éds. 2002), *Romanistische Korpuslinguistik: Korpora und gesprochene Sprache / Romance Corpus Linguistics: Corpora and Spoken Language* (ScriptOralia ; 126), Tübingen, Narr.
- URMSON, J. O. (1952), « Parenthetical verbs », *Mind*, 61, pp. 480-496.
- VAN DER AUWERA, J. / PLUNGIAN, V. A. (1998), « Modality's semantic map », *Linguistic Typology*, 2, pp. 79-124.

Corpus

- BEAUCHEMIN, N. / MARTEL, P. / THÉORËT, M. (1973-81), *Échantillon de textes libres*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke [= corpus ESTRIE].
- BEECHING, K. (1988-), *Un corpus d'entretiens spontanés*, Bristol, University of the West of England ; à télécharger à <<http://www.uwe.ac.uk/facults/les/staff/kb/main.html>> [= corpus BEECHING].
- CRESTI, E. / MONEGLIA, M. (éds. 2005), *C-ORAL-ROM. Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages* (Studies in Corpus Linguistics ; 15), Amsterdam/Philadelphia, Benjamins [= corpus C-ORAL-ROM].
- DE KOCK, J. et al. (eds. 1980-), *ELILAP – Étude linguistique de la langue parlée*, Louvain, Université de Leuven / Département de Linguistique ; accessible en ligne à <<http://bach.arts.kuleuven.ac.be/elicop/>> [= corpus ELILAP].
- Groupe DELIC (2002-), *Corpus de Référence du Français Parlé*, Aix-en-Provence, Université de Provence ; accessible en ligne à <<http://www.up.univ-mrs.fr/delic>> [= corpus CRFP].
- MARTINS-BALTAR, M. et al. (eds. 1989), *Entretiens. Transcription d'un corpus oral* (Cahiers du Français des Années Quatre-vingts, Hors Série ; 1), Saint-Cloud / Paris, E.N.S. de Fontenay-St Cloud – CREDIF / Didier [= corpus CREDIF].